



RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONNAIRES (Années d'imposition 2004 et suivantes)

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition
		Année Mois Jour

Cette annexe doit être remplie par toute société privée pour tout actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société.

	Nom de l'actionnaire (après le nom, indiquez entre parenthèses si l'actionnaire est une société, une société de personnes, un particulier ou une fiducie)	Numéro d'entreprise (si la société n'est pas enregistrée, inscrivez « PE »)	Numéro d'assurance sociale	Pourcentage des actions ordinaires	Pourcentage des actions privilégiées
	100	200	300	400	500
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					